

ville de Cambrai



**Publié le** : 08 Juillet 2024 à 11:15

Arrondissement  
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE  
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JUIN 2024

**OBJET** : N° 25

**RAPPORTEUR** : Monsieur LE MAIRE

**INTITULÉ** : PERSONNEL COMMUNAL. DISPOSITIONS DIVERSES. CREATION DE POSTES

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 4 Juin 2024 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

**MEMBRES EN EXERCICE** : 39

**MEMBRES PRÉSENTS** :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;  
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;  
Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; Mme LABADENS ;  
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ;  
M. DOBREMETS Adjoint au Maire ;  
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ;  
Mme CARDON ; Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFEDE ;  
Mme SAYDON ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme BRIQUET ;  
Mme BERTELOOT ; M. SIEGLER ; M. VAILLANT ;  
Mme DESMOULIN ; M. MAURICE ; Mme BURLET ;  
M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERY.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS** :

Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à Mme CARDON ;  
Mme CHATELAIN qui a donné procuration à Mme WIART ;  
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. LE MAIRE ;  
M. FLAMEIN qui a donné procuration à Mme BERTELOOT ;  
M. SIMPERE qui a donné procuration à Mme DELEVALLÉE ;  
M. F. WIART qui a donné procuration à M. L. WIART ;  
M. MOAMMIN qui a donné procuration à M. P.A VILLAIN ;  
M. DERASSE qui a donné procuration à Mme DESMOULIN.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** :

M. Benoit VAILLANT

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L313-1 du CGFP, les emplois de chaque collectivité ou établissement mentionné à l'article L. 4 sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

**Publié le : 08 Juillet 2024 à 11:16**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le

ID : 059-215901224-20240610-CM\_OBJET\_25-DE



Il vous est demandé aujourd'hui de bien vouloir compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, des postes suivants :

Pour répondre à des demandes de certains agents de catégorie C de pouvoir changer de filière et ce, en correspondance avec les besoins des services :

1 poste de gardien-brigadier à temps complet pour le service de police municipale (intégration d'un agent exerçant les fonctions d'ASVP),

1 poste d'Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour le service environnement et suppression, en lieu et place, d'un poste d'adjoint animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Pour permettre des avancements de grades ou promotions suite à l'obtention de concours ou au titre de l'ancienneté :

En catégorie B :

2 postes de Rédacteur à temps complet,

1 poste de Chef de police municipale principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet et suppression du poste actuel de Chef de police municipale à temps complet

En catégorie C :

2 postes d'agent de Maîtrise principal à temps complet,

3 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,

1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (18/35èmes) et suppression du poste actuel d'adjoint technique à temps non complet (18/35èmes).

La dépense sera inscrite au chapitre charges du personnel des exercices 2024 et suivants.

**Publié le : 08 Juillet 2024 à 11:16**

Adopté à l'unanimité  
Suivent les signatures  
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance  
M. Benoit VAILLANT

Le Maire de Cambrai  
François-Xavier VILLAIN